



Société Anonyme au capital Social de
40.000 euros
Siège Social : 93, rue de Provence
75009 Paris
390 913 010 RCS Paris

(la « **Société** »)

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE EMBALLAGES MENAGERS
DU 13 AVRIL 2022**

Ordre du jour

1. *Présentation pour avis* des propositions de modifications du Règlement intérieur des Comités des Parties Prenantes emballages ménagers de Citeo et Adelphe.

I. Registre de présence

Le 13 avril 2022 à 10 heures,

Les membres des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers (le « **Comité** ») des Sociétés se sont conjointement réunis par vidéo conférence via l'application Teams, sur convocation du Directeur Général de la Société, en date du 06 avril 2022, adressée par voie électronique.

1. Citeo

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo :

Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Sandrine Blanchemanche, titulaire, représentante de l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA) ;
- Mme Giulia Bascllet, titulaire, représentante de la Fédération du Commerce et de la Distribution (FCD) ;
- M. Emmanuel Guichard, titulaire, représentant de la Fédération des entreprises de la Beauté (FEBEA).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- Mme Catherine Jung, suppléante, représentante de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Cécile Janvier, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME) ;
- Mme Françoise Weber, suppléante, représentante de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France et *a reçu pouvoir* de M. Jean-Michel Buf, titulaire, représentant de Régions de France ;
- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF).

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- M. Jean-Christophe Gavallet, titulaire, représentant de France Nature Environnement (FNE) ;
- M. Daniel Labarre, titulaire, représentant de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF).

Est absent :

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Le Représentant de Régions de France, *a donné pouvoir* à M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Représentant de Zero Waste France.

2. Adelphe

Assistent à la réunion en qualité de membres du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe :

Au titre du collège « producteurs » :

- Mme Magali Filhuc, titulaire, représentante de Brasseurs de France et *a reçu pouvoir* de M. Paul Boivin, titulaire, représentant de la Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB).

Au titre du collège « opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets » :

- M. Mostafa Aboulfaraj, titulaire, représentant de l'Alliance Recyclage ;
- Mme Cécile Janvier, titulaire, représentante de la Confédération des Métiers de l'Environnement (CME).

Au titre du collège « collectivités territoriales » :

- Mme Sylviane Oberlé, titulaire, représentante de l'Association des Maires de France (AMF) ;
- M. Bertrand Bohain, suppléant, représentant d'Intercommunalités de France.

Est absent :

Au titre du collège « producteurs » :

- Le Représentant de la Fédération des Entreprises de Boulangerie (FEB), *a donné pouvoir* à Mme. Magali Filhuc, titulaire, représentante de Brasseurs de France.

Au titre du collège « associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs » :

- Représentant de Zero Waste France ;
- Représentant de la CLCV.

Assistent également à la réunion, en tout ou partie :

- Jean Hornain, Directeur Général, Citeo ;
- Stéphanie Foucard, Directrice Mobilisation et Engagement, Citeo ;
- Clara Seligmann, Conseillère Affaires réglementaires et partenariats, Citeo ;
- Clémence Defouloy, Chargée de mission Agrément et Concertation, Citeo.

Le registre de présence fait état des membres des Comités et des représentants des Sociétés assistant à la réunion du Comité par tout moyen de télécommunication.

Emmanuel Guichard préside la réunion en sa qualité de Président de la séance conjointe des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo et Adelphe (le « **Président** »). Clara Seligmann est désignée comme secrétaire de la réunion des Comités (la « **Secrétaire de séance** »).

Les Comités ont été convoqués à l'effet de délibérer et de rendre leurs avis respectifs sur :

1. Les propositions de modifications du Règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo et Adelphe ;
2. Le projet de communication de Citeo au titre de l'appel à manifestation d'intérêt « Contribution en nature des éditeurs de publication de presse » en application des dispositions prévues à l'article L. 541-10-19 du code de l'environnement.

En présence du quorum requis par le règlement intérieur, les Comités ont valablement délibéré sur le projet soumis à leurs avis.

II. Saisine pour avis

Présentation pour avis des propositions de modifications du Règlement intérieur des Comités des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo et Adelphe

Le **Président** propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo d'approuver les propositions de modifications du Règlement intérieur telles qu'amendées en séance.

Comité Parties Prenantes Citeo - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Association Nationale des Industries Alimentaires : **Avis favorable.**
- Fédération du Commerce et de la Distribution : **Avis favorable.**
- Fédération des Entreprises de la Beauté : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.**
- Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Intercommunalités de France : **Avis favorable.**
- Association des Maires de France : **Avis favorable.**
- Régions de France : **Avis favorable.**

Collège associations de protection de l'environnement et associations de défense des consommateurs :

- France Nature Environnement : **Avis favorable.**
- Union Nationale des Associations Familiales : **Avis favorable.**

Avec onze (11) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve les propositions de modifications du Règlement intérieur du Comité Parties Prenantes de la filière emballages ménagers de Citeo telles qu'amendées en séance.

Le Président propose au Comité des Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe d'approuver les propositions de modifications du Règlement intérieur telles qu'amendées en séance.

Comité Parties Prenantes Adelphe - Résultat du vote :

Collège des producteurs :

- Brasseurs de France : **Avis favorable.**
- Fédération des Entreprises de Boulangerie : **Avis favorable.**

Collège des opérateurs de la prévention et de la gestion des déchets :

- Alliance recyclage : **Avis favorable.**
- Confédération des Métiers de l'Environnement : **Avis favorable.**

Collège collectivités territoriales :

- Association des Maires de France : **Avis favorable.**
- Intercommunalités de France : **Avis favorable.**

Avec six (6) avis favorables, zéro (0) avis défavorable et zéro (0) abstention, le Comité approuve les propositions de modifications du Règlement intérieur du Comité Parties Prenantes de la filière emballages ménagers d'Adelphe telles qu'amendées en séance.

En application du règlement intérieur du Comité des Parties Prenantes, les membres du Comité avaient la possibilité de compléter leur vote par la transmission d'éléments écrits jusqu'à trois jours ouvrés après la réunion.

La Société déclare n'avoir reçu aucun avis circonstancié dans le délai de trois jours ouvrés suivant la réunion.

Président de la séance conjointe

Emmanuel Guichard

DocuSigned by:

F060E500617D46E...

Scrutateur

Bertrand Bohain, Intercommunalités de France

DocuSigned by:

7A228940DA3B486...